



Référence à un site sur un forum

Par **Ydeniah**, le **12/02/2010** à **19:22**

Bonjour,
Je suis un particulier n'ayant que peu de connaissance juridique.
J'ai, "par hasard", vu que l'adresse du site d'un ami commerçant était indiqué dans un forum.
Jusque là tout va bien, sauf que le forum en question, aborde et prône des idéologies que n'approuve pas mon ami.
Ce dernier n'étant pas féru d'informatique, il m'a demandé de faire supprimer ce post (il craint l'amalgame).
J'ai bien pris contact avec l'administrateur, mais celui-ci refuse de le faire.
Quelqu'un a-t-il une astuce légale pour "forcer" cette administrateur à s'exécuter.
D'avance, je vous remercie por vos réponses et conseils.
Bien à vous,
Ydeniah